



RÉSOLUTIONS | RESOLUCIONES | RÉSOLUTIONS

UNE SEULE RÉOLUTION PAR FEUILLE ! | SOLO UNA RESOLUCIÓN POR HOJA ! | UNE SEULE RÉOLUTION PAR FEUILLE !

Titre Título Titre :	Défendez le droit des Kurdes à l'autodétermination
Organisation Organización Organisation :	SSU (Ligue de la jeunesse social-démocrate suédoise)
Pays País Pays :	Suède

- 1 Les Kurdes constituent l'un des plus grands groupes ethniques au monde sans État propre. Ils
- 2 vivent principalement en Turquie, en Irak, en Iran et en Syrie, et malgré leur forte identité culturelle et linguistique
- 3 , leur droit à l'autodétermination a été systématiquement nié par les gouvernements
- 4 de ces pays.
- 5 Sous le régime de Saddam Hussein en Irak, la campagne Anfal, un génocide qui, selon
- 6 ce r t a i n es sources, a causé jusqu'à 182 000 morts. Saddam était également
- 7 responsable de l'attaque chimique contre Halabja, qui a tué 5 500 Kurdes. En Syrie, le
- 8 Le parti Baas était le principal responsable des souffrances endurées par la population kurde. Sous
- 9 son régime (1963-2024), 100 000 Kurdes ont été privés de leur citoyenneté et, par conséquent,
- 10 des droits fondamentaux que la citoyenneté leur conférait.
- 11 En Turquie et en Iran, les Kurdes ont longtemps été soumis à des politiques d'assimilation qui
- 12 réprimant leur langue et leur culture. Ce n'est que dans les années 1980 que des efforts de réforme ont été
- 13 ont été entrepris en Turquie pour assouplir l'interdiction du kurde, mais ils se sont heurtés à une forte opposition de la
- 14 part
- 15 groupes conservateurs. En Iran, la lutte pour l'autonomie s'est exprimée à travers
- 16 mouvements de libération kurdes, auxquels les forces de sécurité iraniennes ont répondu par des persécutions
- 17 politiques
- 18 , notamment par l'exécution de militants kurdes.
- 19 Cette oppression systématique des Kurdes viole les principes des Nations unies relatifs au droit des peuples à
- 20 l'autodétermination
- 21 détermination des peuples ainsi que les droits fondamentaux de l'homme. En tant que mouvement qui a toujours
- 22 aux côtés des opprimés à l'échelle internationale, nous avons le devoir d'agir. Reconnaisant les Kurdes
- 23 Le droit à l'autodétermination n'est pas seulement une question de solidarité, mais aussi une étape importante
- 24 vers une plus grande stabilité et paix au Moyen-Orient.
- 25 Chaque peuple a le droit de déterminer son propre statut politique et d'exercer son autodétermination
- 26 conformément au droit international. Le nier, c'est effacer l'oppression historique et
- 27 oppression continue subie par les Kurdes. L'ordre colonial façonne encore le monde d'aujourd'hui,



- 25 où certains peuples se voient refuser le droit de gouverner leur propre vie et leur propre communauté. Depuis des
 26 des générations, les Kurdes ont lutté contre l'oppression des États qui leur refusent leur
 27 langue, leur culture et leur existence politique. Reconnaître le droit d'un peuple à l'autodétermination
 28 n'est pas radical, c'est le fondement même de la pensée démocratique.
- 29 Sur cette base, nous proposons
- 30 • Que l'IUSY exprime son soutien au droit des Kurdes à l'autodétermination
 31 • Que l'IUSY doit agir pour sensibiliser davantage les jeunes à l'oppression des
 32 Kurdes.